**1.Le libéralisme**

     La théorie libérale moderne est notamment basée sur la [théorie subjective de la valeur](http://www.wikiberal.org/wiki/Subjectivit%C3%A9_de_la_valeur). Elle a été définie par Carl Menger, en 1871, mais en même temps, et de manière indépendante, par Léon Walras et Stanley Jevons. Cette approche subjective de la valeur représente une évolution par rapport au courant classique, incarné notamment par David Ricardo, qui était basé sur la valeur travail. A partir de la valeur subjective, les travaux Carl Menger ont posé les bases de ce qui est aujourd'hui l'école autrichienne, avec un auteur comme Ludwig von Mises qui a perpétué cette approche. Tandis que s'est développée, toujours à partir de l'approche subjective, le courant néoclassique, à travers notamment Alfred Marshall.

     Selon la théorie subjective, le prix d'un produit, ou service, dépend de la valeur que lui accorde l'acheteur. Il n'y a pas de valeur objective, mesurée par exemple par une quantité de travail intégré au produit.

**2.Le keynésianisme**

     Pour être précis, il y a deux types de théories interventionnistes: celles de type communiste, et celles de type keynésien. Cependant, le communisme ne traite pas de la dynamique de l'économie. Il stipule que le profit vient de l'exploitation des travailleurs. Il prévoit l'inéluctabilité de la révolution prolétarienne, sans préciser ce que serait concrètement le monde post-révolutionnaire. Il faut reconnaître que même les propositions proches du communisme sont largement mâtinées de keynésianisme. Par exemple, Europe Ecologie est très interventionniste. Mais, des élections régionales de 2009, son programme proposait de faire financer par la création monétaire le secteur associatif, pour relancer l'économie. Une politique inspirée du keynésianisme.

selon lui, la demande qui crée l'offre. Selon Keynes les économistes classiques et néoclassiques considèrent que l'argent investi fait tourner l'économie, point sur lequel il est en accord, et que tout argent gagné est soit dépensé en consommation, soit investi. Point sur lequel il est en désaccord.

     Selon Keynes, c'est le fait de dépenser qui stimule l'activité. Or, plus quelqu'un gagne de l'argent, plus il a tendance à le thésauriser, c'est-à-dire à le garder, sans l'utiliser pour sa consommation, ni l'investir non plus. Par conséquent, il faut stimuler l'économie par la dépense publique. De préférence par l'investissement public. L'argent investit provoquera des achat de biens de production, ce qui encouragera l'investissement dans ce domaine. L'investissement provoque une distribution de revenus, qui provoque une augmentation des investissements, qui provoque une augmentation des revenus, etc. C'est le principe du multiplicateur. L'investissement public provoque d'autres dépenses d'investissement et de consommation. Une aide à la consommation a également un effet multiplicateur, mais moins important.

**Conclusion**

     Les théories issues du keynésianisme ne s'appuient donc pas sur une base solide, contrairement au libéralisme. Les théories de relance par la dépense n'ont aucune base théorique.

    Cependant, les débats en économie ne vont pas jusqu'à ce niveau de réflexion.

     Et c'est peut-être là le problème. Les débats portent sur ce qu'il faut faire pour relancer la croissance, sans s'interroger sur ce qu'est l'économie. Il faudrait revenir à ce niveau de réflexion pour définir ensuite une politique économique.

Quels sont les avantages et les limites d’une politique de relance keynésienne ?  
  
Intro : Pour Keynes en période de crise comme la crise de 1929, c’est la demande globale qui doit être relancé favorisé la croissance. Il parle de cercle vertueux et raisonne en macroéconomie contrairement au classique. IL parle de l’intervention de l’Etat pour stimuler l’économie. En effet, en période de crise les agents économiques ne dépensent pas et les entreprises n'investissent pas. L'investissement ne peut donc « repartir » que si les anticipations des entreprises sont positives. Keynes préconise donc des mesures de relance.  
Le rôle de l'état consiste donc à injecter des revenus pour « doper » la machine économique par du déficit public.  
La relance pourra passer par une politique fiscale favorisant la consommation, ou une politique d’investissement favorisant l’offre.  
Pour cela, Keynes utilisera à la fois des politiques Monétaire mais aussi des politiques budgétaires  
Les composants de la demande globale : consommation, investissement et exportation  
  
I) Les avantages des politiques de relance Keynésiennes  
  
=> Effet multiplicateur : investissement, revenu, , emploi, conso, production, investissement...  
Multiplicateur des dépenses publiques : dépenses supplémentaires de l’Etat induisent une augmentation du revenu plus importante que la dépense initiale.  
Crise actuelle : plan de relance massif des Etats. K = 1/(1-c) proportion marginale à consommer  
  
=> Effet sur les anticipations : opinion positive des agents économique car éco science humaine donc conso et I.

Politique fiscale : relancer la consommation (baisse TVA en Angleterre, suppression du 2ème tier sur l'IR pour les pers. Faiblement imposées) / accroître la demande => investissement et recettes fiscales. Favoriser les énergies renouvelables  
  
=> Politique monétaire : baisse des taux d'intérêts / suppression du frein « coût de l'argent ». Baisse des taux ne favorisent pas l'épargne mais la conso et l’investissement => recette fiscale. Cela favorise aussi la baisse du ours de la monnaie donc augmentation des exportations….  
  
=>Politique économique et social : prime à la casse (secret auto), embauches de personnels pour réalisation des grands travaux.  
  
II) les limites d’une telle politique  
  
=> risque d’inflation : par la création monétaire liée à l’action/invest. de l’Etat, par la demande. Critique de la politique monétaire keynésienne par Friedman, ça ne doit pas être un outil de relance économique mais simplement de stabilité des prix !  
  
=> Impact sur les importations :  
Tout d'abord la théorie keynésienne raisonne en économie fermée. À l'heure actuelle, l'internationalisation croissante des économies constitue une sérieuse limite au modèle keynésien de relance. On peut toutefois la concevoir à une échelle internationale (européenne par exemple). Lorsqu'une relance est pratiquée à un niveau national, une injection de revenus risque entraîner un surcroît d'importations..   C'est la raison pour laquelle la relance de 1981 a échoué.  
. Diminution de l’effet multiplicateur.  
  
=> Ensuite, il n'est pas si aisé d'agir sur le niveau de consommation globale car la consommation dépend de facteurs économiques et psychosociologiques qui ne sont pas toujours facilement identifiables ni maîtrisables.  
  
=> Difficulté à trouver un équilibre consommation épargne, baisse des taux d’intérêt peut aussi favoriser plus d’épargne pour avoir les même revenu !  
  
=> effet d’éviction : le recours massif à l’emprunt des Etats peut décourager les agents à investir dans entreprises privées, la dette de l’Etat étant plus sure (Ex : E-U , nombreuses émissions d’obligations). Hausse des TI donc baisse I privé. Effet d éviction externe : rentré de Ktaux donc hausse dmd Mo donc => Hausse Taux de change  
  
=> Poids de la dette : elle devra être remboursée, et pèsera sur les générations futures  
.  
=> Accord régionaux : peut fixer des limites en terme déficit et dette publique (Ex : UE, 3% de déficit et 60% dette publique max / PIB).  
=> empêche la crise de faire son rôle d’assainissement  
Conclusion : les politiques de relance keynésienne ont été utilisé et le sont de nouveau depuis la crise financière mais elles doivent être des politiques conjoncturel donc de court terme qui doivent être coordonnées au niveau International. Elles ont à la fois montré leur efficacité et leurs limites dans le passé en France comme en dans le monde. Il faut donc les gérer en essayant de maximiser leur effet positif et maîtriser les autres aspects. Principalement l’endettement des Etats.  
  
Pour éviter de favoriser la consommation de produit importé et donc un déficit inutile, ne faudrait-il pas favoriser uniquement l’offre en stimulant simplement que la variable économique qu’est l’investissement ?

Constitue-t-il une facette inévitable de l’économie libérale ?   
  
Sommaire   
  
Introduction 4   
I. Définition nature et conséquences 5   
A. Définition succincte de l’économie libérale 5   
B. Origine du déficit 6   
C. Facteurs aggravants/résorbant le déficit 6   
II. Approche pays : comparaisons et implications 9   
A. La France, un modèle interventionniste miséricordieux ? 9   
B. Le Royaume-Uni, un colosse au pied d’argile 12   
C. De la gestion de la dette 13   
III. Gestion de crise, comment le déficit public agit sur les actions des pays 14   
Conclusion 19   
Annexe 20   
Bibliographie 22   
  
Introduction   
  
Au début des années 2000 apparaît une bulle immobilière, qui ne fait que grossir jusqu’en 2006. A ce moment, c’est l’éclatement de la bulle avec la crise des subprimes, les consommateurs américains ne peuvent plus rembourser leurs emprunts et les établissements bancaires font banqueroute. S’en suivront les conséquences que nous avons observés ces dernières années, et qui, pour certaines, sont toujours d’actualités. Mais les traces laissées dans l’économie ont aussi affaiblis les états, certains ayant dû creuser le déficit public. Alors comment s’organisent les nouvelles dépenses, comment un état gère-t-il un état de crise financière et surtout, comment les secteurs publics ressentent ces évènements ? Le déficit public, pour rappel, comprend plusieurs définitions, mais celle qui va nous intéresser dans cette étude est décrite ainsi : il s’agit du déséquilibre entre les dépenses et les recettes publiques, ces dernières étant inférieures aux dépenses. Les états, selon leur culture, leurs modes de vie, ont chacun une stratégie de gestion différente (ce que nous verrons ci-dessous) mais une tendance générale peut être observée. Soit l’état choisit l’astreinte, et dans ce cas il lance des politiques d’austérité et coupe dans le budget public ; soit il décide de faire des plans de relances, quitte à alourdir le déficit public mais à court-terme dégager des bénéfices financiers et sociaux conséquents. Même si l’un pourrait paraître plus intéressant d’un point de vue humain et commercial, il s’avère qu’un pays n’a pas toujours le choix et que les conséquences d’aujourd’hui découlent de causes bien antérieures.   
Mais si la crise est synonyme d’aggravation du déficit public, cela veut dire que le déficit précédait la crise. Mais pourquoi un état serait-il en déficit si son économie semble bien se porter ? Parce que cet endettement n’est pas nécessairement mauvais. Tout comme un particulier, un état doit emprunter de l’argent pour financer son secteur public et cela signifie parfois emprunter plus que l’on gagne. La question qu’il faut se poser serait le déficit public est-il inévitable pour l’économie libérale ? Dans ce dossier nous ferons d’abord une étude de la nature du déficit puis nous ferons une étude sur quelques pays dont la gestion de crise est pertinente puis nous étudierons le comportement des pays vis-à-vis du déficit sur un plan plus large.   
  
I. Définition nature et conséquences   
  
A. Définition succincte de l’économie libérale   
Le libéralisme s’apparente à une idéologie, voire une doctrine économique qui prône l’initiative et la libre concurrence au sein du marché. L’Etat se doit d’intervenir le moins possible.   
Il existe plusieurs déclinaisons du libéralisme économique.   
Dans un premier temps la physiocratie : courant d’idée initié par le médecin et économiste Français François Quesnay au XVIIIe siècle. Ce mouvement s’inscrit comme étant une réaction au colbertisme. L’Etat était au cœur de l’économie, seul décideur de la réglementation des activités, et agissant sur la conjoncture via la fixation des prix. Au fil du temps, ce système se révèle être une entrave au progrès économique. François Quesnay développe alors une thèse selon laquelle « toute la richesse provient de la terre et c’est elle qui anime la vie économique en circulant entre les groupes sociaux ». Il délimite également la sphère d’influence de la classe politique, qui doit s’évertuer à favoriser ce circuit économique. Sa disparition entrainera le déclin de ce courant de pensée.   
Véritable précurseur du libéralisme économique : Adam Smith, philosophe et économiste Ecossais. Il incarne une variante du libéralisme appelée le libéralisme classique. Il est l’auteur de l’œuvre « La richesse des nations » où il expose la théorie selon laquelle toute la richesse vient du travail de l’homme. Selon lui, le champ d’action de l’Etat dans l’économie doit être très restreint. Il doit toutefois assumer deux grands rôles : la protection des citoyens ainsi que la prise en charge et l’entretien des ouvrages et des établissements publics.   
A la fin du XIXe siècle, le courant néoclassique voit le jour, supplantant les idéologies précédentes. Quelques concepts sont repris tels que la liberté économique, la libre concurrence ou encore l’intervention limitée de l’Etat. Cependant les néoclassiques abandonnent la théorie de la valeur du travail afin de la remplacer par celle de la valeur-utilité. Cette dernière met en avant l’utilité d’un bien économique et son évaluation. Par la suite, les néoclassiques instaurent une nouvelle théorie : celle de l’équilibre général.   
Le libéralisme économique actuel se repose en grande partie sur les positions des néoclassiques.   
B. Origine du déficit   
La dette publique au sens financier se définit comme « la somme des engagements financiers encore dus par un Etat, par les collectivités publiques et par les organismes directement rattachés à l'Etat. » Elle se crée lorsqu’une charge budgétaire ne peut être financée par une recette propre. Aujourd’hui les dettes publiques correspondent à l’accumulation des déficits des années antérieures. La tendance actuelle tend à démontrer que chaque année la somme totale des dépenses est supérieure à celle des recettes, aggravant de ce fait le déficit existant.   
Le déficit public, notamment le déficit Français trouve son origine au Moyen-âge, depuis que la France existe en tant qu’Etat. Au fil des années, celui-ci a connu beaucoup de variations dont l’énumération exhaustive serait peu pertinente.   
En 1914, la Première Guerre Mondiale éclate. Son financement pharamineux se fera dans la quasi-totalité par l’emprunt (80%). Le franc-or, monnaie de l’époque subit une dévaluation et en 1938, le déficit public atteint la somme de 110 milliards (de francs-or). L’année suivante, la Seconde Guerre Mondiale débute. La défaite ainsi que l’occupation Allemande génèrent de nouvelles dettes considérables obligeant le pays à recourir une fois de plus à l’emprunt (emprunt de Pinay en 1952). L’après guerre marque une phase de reconstruction pour les pays Européens qui acceptent le plan Marshall.   
En 1975, le déficit public Français représentait entre 0.5 et 4% du PIB pour la période s’étendant de 1959 à 1976. Depuis 1980, la dette publique s’est accrut considérablement passant d’un peu moins de 20 à 78,1% du PIB (en 2009).   
On peut constater que le déficit fait partie intégrante de l’histoire du pays. Il semble donc normal de le retrouver dans le système économique d’aujourd’hui, malgré tous les changements que le pays a pu subir. Mais ce déficit, loin d’être inéluctable, peut être à la fois aggravé comme résorbé par certains outils économiques déjà en place ou à l’étude.   
C. Facteurs aggravants/résorbant le déficit   
L’endettement de l’Etat se crée via des dépenses et des recettes, et un des secteurs qui demande des dépenses très importantes est celui des prestations sociales, notamment la Sécurité Sociale. En 2010, l’Etat a financé les administrations publiques à hauteur de 56% du PIB, dont 10% n’ont été financés que par endettement. S’ajoute à cela, pour ne parler que de la Sécurité sociale, 23 milliards d’euros de déficit pour l’exercice de l’année précédente. Ce gouffre financier n’est pas contrôlé et ne se résorbera pas à moins d’un changement drastique de la situation. La population vieillit et la branche vieillesse de la Sécu représente une part toujours plus importante, et la finance des retraites vient alourdir la facture (cf Annexe 2).   
D’ailleurs, l’annonce des chiffres de la Commission des comptes de la Sécu porte à confusion. Lorsqu’en 2009 elle annonçait 26 milliards d’euros de déficit (et 40 pour l’année suivante), ses prévisions ne prenait pas en compte les subventions apportées par l’Etat, celles-ci directement financées par endettement. De plus, un autre chiffre alarmant vient s’ajouter au déficit : le coût des pensions des fonctionnaires. Ceux-ci ne sont pas couverts par des taux de cotisations normaux et la différence entre cotisations et pensions s’élèverait à plus de 27 milliards, directement ajoutés sur le déficit de la Sécu. Ce n’est malheureusement pas le seul indicateur à rajouter aux chiffres de la commission, et si toutes les analyses économiques étaient menées, le déficit s’élèverait, pour une année, à plus de 60 milliards d’euros. (Source : Liberté politique)   
Pour combler ces pertes, l’Etat pourrait décider d’augmenter les prélèvements sociaux et fiscaux, mais il a toujours été réticent à cette idée, de peur de contrevenir à l’opinion publique. Pour compenser, il a baissé le coût des services des administrations publiques et ouvert certains secteurs à la concurrence pour dégager des économies sur les prestations sociales (ex. : diminution du taux de remboursement par la sécurité sociale). Mais cette stratégie ne paie pas, car elle concerne des dépenses intermédiaires, la part importante des prestations ne concernant que des cas lourds et donc coûteux.   
Dans le domaine de la santé publique, le chômage coûte également beaucoup. En 3 ans, le taux de chômeurs est passé de 7,5% à presque 10% (Source : Eurostat), atteignant des taux semblable aux années 2000. Le chômage crée un manque à gagner au niveau des recettes fiscales puisque les non-travailleurs ne paye pas la CSG et CRDS (Cf. annexe), qui contribuent au remboursement de la dette, et de plus ces chômeurs perçoivent des prestations sociales qui coûtent énormément à l’Etat (prestations qui s’élèveront à 18 milliards d’euro d’ici 2013, selon l’UNEDIC).   
Non loin d’être la seule bête noire de l’Etat, la sécurité sociale a d’autres compagnons de galère, notamment le déficit structurel. Celui-ci nait de l’ajout de nouvelle tâche financière à l’Etat sans que d’autres tâches soient au préalable terminées, et refinancées. Ainsi, même lorsque la conjoncture est favorable, le déficit sera toujours existant. De ce fait, les dépenses de l’Etat ont crû de 1,4% en 2010, et même s’il est moindre au vu de la moyenne des dix dernières années, la cible du gouvernement était de 1%. Le déficit s’est donc aggravé de presque 0,5% cette année.   
Au final, le ton parait donné, la France dépense plus qu’avant alors qu’elle devrait se restreindre, elle finance plus, elle réduit moins les budgets, et le déficit enfle, doucement mais sûrement. Les facteurs d’aggravations apparaissent toujours plus nombreux et les chiffres communiqués ont le mérite d’être peu clairs.   
  
Cette dette reste en partie assumée, dans une certaines mesures, par des facteurs résorbant. Parmi eux, on trouve la fiscalité, les cotisations, les impôts... Mais le principal outil, dans tout Etat, est la croissance mesurée grâce au PIB. Elle permet une relance de l’économie, une augmentation des indicateurs financiers, et ce faisant, une augmentation du PIB qui permet une plus grande fiscalité. Afin d’y parvenir, l’Etat a injecté 13 milliards d’euros dans le système bancaire, et même si ces solutions ont affaiblis les caisses de l’Etat, l’année 2010 a finit avec une croissance à 1,5%. C’est un premier bon point.   
Les autres outils pour contrer le déficit sont principalement les impôts. D’ailleurs, la C.S.G., ou Contribution sociale généralisée, a été créée en 1990 pour financer la sécurité sociale. Elle est considérée comme une imposition et non comme une cotisation. Elle est directement prélevée sur la fiche de paie (Cf Annexe). Cet impôt a directement donné naissance, en 1996, à la CRDS, la Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale. Cet impôt a été créé sur mesure pour la caisse d’amortissement de la dette sociale (CADES). Son taux actuel est de 0,5% et est prélevé sur tous les types de revenus.   
Enfin, l’Etat peut lancer une politique de plan budgétaire réduit, où les dépenses de chaque ministère sont réduites. Mais la France ne semble pas se prêter au jeu, puisque pour la troisième année consécutive elle ne respecte pas le Traité de Maastricht qui impose un déficit public inférieur à 3% du PIB. Bruxelles sort la sonnette d’alarme et juge les prévisions de croissance de la France « très optimistes » (Source : AFP). La Commission européenne reproche une trop grande confusion concernant les actions des stratégies de consolidation mais croit toujours possible de respecter les objectifs dans les délais.   
  
Le France semble se situer à la croisée des chemins. D’un côté, son système ne parait pas propice aux économies sur la dette publique, et de l’autre, les efforts ne semblent pas être mis en place pour aller dans ce sens. Le déficit est et sera, mais l’Etat pourrait ralentir sa croissance, et pour cela il faudra y mettre du sien.   
  
II. Approche pays : comparaisons et implications   
Etant donné qu’une majorité des pays touchés par la crise a dû lancer des plans de remise à flot des banques, ces sommes importantes ne sont pas sorties de nulle part. En effet, afin de sauver le système bancaire, les états ont fait de gros emprunts sur la dette publique. Cela paraît normal lorsqu’on sait que plusieurs milliards doivent être débloqués dans ce but, et l’emprunt sur la dette publique permet de payer les frais plus tard, la situation requérant une action rapide pour endiguer les conséquences négatives. Mais alors, cet argent qui sort créant un déficit encore plus lourd, comment les états font-ils pour gérer cet écart de budget ? Chaque état a sa propre façon d’intervenir dans le monde économique de son pays, c’est pour ça qu’en temps de crise, ces nations adoptent des stratégies différentes.   
  
A. La France, un modèle interventionniste miséricordieux ?   
Le modèle adopté par la France et généralement en Europe se constitue d’un Etat interventionniste, une imposition élevée et une forte régulation des marchés. Selon les journaux The Economist, Times et Newsweek cela constituerait une force en temps de crise (Source : Fondation iFrap). L’Etat privilégiant la protection des salariés de la précarité, ces mesures endigue la progression du chômage et empêcherait une chute brutale de l’activité du monde du travail. Mais n’étant que des données macroéconomiques, il est intéressant de se pencher sur un laps de temps plus élevé :   
  
Et l’on se pose la question de savoir si la France comporte vraiment un modèle économique privilégié. Jusqu’avant la crise, le Royaume-Uni et les Etats-Unis affichent un modèle économique bien supérieur, avec un taux de chômage moindre, une croissance supérieure et une évolution du pouvoir d’achat très élevés. De plus, le contrôle de la dette publique est bien plus favorable. Mais alors pourquoi la France, qui était donné « favorite » pendant la crise (seulement 3% de récession prévu par le FMI en 2009), ne semble pas affirmer sa position plus confortable ? Une première piste de réflexion consiste à penser que la France est perçue à travers le prisme du secteur public qui masque, par son importance, le vrai problème au niveau du PIB. Les dépenses publiques, loin de baisser, augmentent via le plan de relance de l’état, et le secteur public représentant la moitié du PIB, la récession de 3% est doublée, ce qui la porte à 6%. Il faut donc se référer à des indicateurs ajustés :   
  
On note que la France a le taux de secteur public le plus élevé et que sa position, même si moins difficile que d’autres pays, est plus grave au taux ajusté qu’au taux prévu par le FMI. Alors, avec une croissance du PIB négative, la part de la dette publique devient chaque jour plus important.   
Une solution pour compenser cette dette serait une forte croissance, telle qu’à l’après-guerre où des états comme l’Angleterre, dont la dette culminait à 300% du PIB, ont pu se désendetter grâce à cette croissance. Mais aujourd’hui, une telle croissance n’est pas envisageable. Une autre stratégie serait l’inflation, mais c’est un phénomène qui naît de lui-même, et le contexte monétaire ne le permet pas. Ou encore, l’Etat pourrait revendre ses actifs financiers, car si la dette est chiffrée, elle ne tient pas compte des actifs, mais uniquement des passifs de l’Etat. Enfin, il peut privatiser des entreprises publiques, mais en faisant cela, il perd un flux de monnaie dont les conséquences sont importantes. La seule solution viable semble être de réduire le déficit. Pour ce faire, la France compte sur une réduction des dépenses publiques notamment via la RGPP, la révision générale des politiques publiques. L’Etat prévoit aussi un non-remplacement d’un poste de fonctionnaire sur deux, mais cette solution a des conséquences négatives, notamment dans le domaine de la santé ou de l’éducation. Enfin, une perte réelle d’actifs existe dans le domaine de la finance, puisque les exonérations ou les fuites vers des paradis fiscaux constituent une perte estimée, en 2007, à plus de 30 milliards d’Euros. Même si beaucoup de décisions de l’Etat ont pour but de favoriser les citoyens et le pouvoir d’achat (comme la réduction de divers impôts), cela crée un manque à gagner pour l’Etat. Alors avantager l’Etat en exerçant une politique fiscale contraignante constituerait un libéralisme poussé, et l’opinion publique n’y serait sûrement pas favorable. Mais à fortiori, l’Etat serait plus à même de maîtriser le budget, de dégager des actifs financiers, afin de relancer et améliorer la situation économique.   
Pour résumer, la France, malgré son gouvernement interventionniste, n’est pas libre de ses mouvements et paye les conséquences des décisions fiscales prisent ces dernières années. La répartition du domaine public/privé ne permet pas une régulation de l’économie comme il serait possible sur le marché américain par exemple. Ainsi, même s’il peut se permettre une régulation souveraine des secteurs, le gouvernement n’en fait rien, étant donné que le domaine public représente à lui seul une part importante des dépenses. Et même s’il libère des actifs via la suppression de poste et le remaniement des organismes publics, cela ne représentera qu’une économie mineure.   
Il serait intéressant d’étudier le phénomène chez nos voisins européens afin de voir comment leur économie libéralisée s’en sort et comment le gouvernement gère son déficit.   
  
B. Le Royaume-Uni, un colosse au pied d’argile   
Le Royaume-Uni, jusqu’en 2007, fait office de modèle économique de référence pour l’Europe. Avec un taux moyen de chômage de 6% depuis 20 ans, une croissance en forte hausse (2,42% pour le R-U. contre 1,95% pour la France) et une évolution de la dette publique contrôlée, il se classe parmi les pays les plus prospères. Son modèle économique, proche du modèle américain, rend facile l’accès au crédit et donc, à la consommation. Seulement, le revers de la médaille arrive avec la crise des subprimes, qui touche aussi le Royaume-Uni, car les consommateurs ne peuvent plus rembourser leurs dettes, celles-ci s’élevant à 168% de leurs revenus (Source : Les Échos, lundi 15 octobre 2007, p.2). S’en suivent les conséquences que nous connaissons, les banques sont au bord du gouffre, et l’Etat intervient via la banque centrale, notamment via des plans de financement d’Etat (cf. Annexe  : Quantitative Easing ; planche à billet) mais ce faisant, il creuse la dette publique.   
La dette publique n’est pas plus importante au Royaume-Uni qu’ailleurs, elle évolue juste beaucoup plus rapidement. Avant la crise, la dette s’élevait à 40% du PIB, selon le Times. Toujours selon cette source, en 2009, la dette du pays a dépassé les 800 milliards de livres, soit 57,5% du PIB ; et d’ici 4 ans, elle pourrait atteindre 80%. Afin de combler cette dette, il faudra épargner 22 milliards d’euros supplémentaires, d’ici à 3 ans. Dans cette optique, l’Etat augmente les prélèvements (10% sur l’ensemble des taxes) et coupe les dépenses publiques.   
Contrairement à la France, l’état de ses banques était bien pire, et son plan de relance était proportionnel. De plus, l’état du secteur public est connu pour être particulièrement grave depuis quelques années. Ainsi, en plus des grandes suppressions de postes, l’éducation a souffert, avec notamment une hausse des frais de scolarité à l’université de 50%. En vérité, la situation britannique est bien différente de chez nous. Elle apparaît plus grave, puisqu’en Octobre 2010, le gouvernement révèle les coupes budgétaires sévères, jugées « sauvages » par l’opposition (Source : AFP). Le gouvernement souhaitant passer le déficit de 10% du PIB à 1% d’ici 2015, il va effectuer des coupes « drastiques ». A part la promesse d’épargner le secteur de la santé et du développement, tous les ministères subiront des coupes budgétaires comprises entre 25% et 40% et 600.000 emplois seront supprimés dans le secteur public.   
La culture et la politique étant différente de celle de la France, l’Etat britannique ne se permet pas d’intervenir directement dans les finances du pays, notamment dans le domaine privé. Ce fait, couplé au mauvais état du service public, n’a pas permis une bonne gestion de la crise, et le pays se retrouve avec une dette publique ne lui permettant pas des libertés budgétaires.   
  
C. De la gestion de la dette   
La dette n’est ni bonne, ni mauvaise pour un Etat : elle est. C’est dans la nature d’une économie de marché d’avoir une dette publique. Ce qui est plus ennuyeux, c’est le déficit public (les actifs – les passifs). Or une économie stable, donc la croissance est positive (sans dépasser les 5%) sera toujours plus ou moins en équilibre avec cette dette. Ce qui crée des instabilités, c’est par exemple un état de crise économique, car les facteurs de consommation et de dépenses changent. Si l’Angleterre n’avait pas négligé son secteur public, et si les prêts à la consommation avait été plus scrupuleux, l’impact sur le déficit aurait pu se rapprocher de celui de la France.   
Ainsi, on remarque bien à travers les deux exemples ci-dessus, que malgré une situation quasi-similaire en termes de chômage, de croissance et d’économie, les deux pays s’en sont sortis très différemment. Cela n’est pas imputable à la dette, puisqu’elle est antérieure à la crise. Mais l’économie libérale, de par sa nature, porte en elle un déficit potentiel, et c’est la gestion de l’Etat dans le temps qui permet un équilibre en période difficile. Les Etats doivent donc endiguer, désormais, cette crise du déficit, et prendre des mesures significatives. Deux solutions s’offrent à eux : la politique d’austérité ou la politique de relance. Quelles en sont les enjeux et quelles en sont les conséquences ?  
  
III. Gestion de crise, comment le déficit public agit sur les actions des pays.   
  
Le déficit public peut jouer différents rôles, il a pour but de stimuler la croissance et l’emploi dans une économie en récession. Il y a deux théories qui s’opposent : la première est l’augmentation du déficit public grâce à une politique de relance qui s'introduit par des dépenses publiques supplémentaires et la réduction de certains impôts pour relancer l’économie, à contrario il y a la deuxième théorie qui pousse à se serrer la ceinture pour réduire le déficit public. Prenons l’exemple des pays de l’Union Européenne en sortie de crise 2008 ainsi qu’un exemple de politique de relance.   
  
Pays en 2009 | Dette / PIB |   
1 : Grèce | 133 % |   
2 : Italie | 116% |   
3 : Belgique | 96.2% |   
4 : Hongrie | 78.4% |   
5 : France | 78.1% |   
6 : Portugal | 76.1% |   
  
En Europe suite à la crise des subprimes la plupart des pays de l’union européenne ont du réagir pour relancer leur économie ou du moins s’endetté le moins possible pour éviter de devoir demander l’aide international (FMI), c’est pour cela que des pays comme la Grèce l’Italie, le Portugal ou même l’Allemagne ont adoptés une politique d’austérité afin de palier à la récession et relancer leur économie mais aussi resté dans les critère de l’UE fixé par Bruxelles qui ne doit pas excéder 3 % du PIB.   
Cette politique d’austérité se traduit dans la majorité des cas par une baisse des salaires dans la fonction publique avec l’exemple de l’Italie et du Portugal, qui vont baisser les salaires des fonctionnaires de 5%. La Grèce vise quant-à elle une réduction de 30% du 13ème et de 60% du 14eme mois de salaire des fonctionnaires, ainsi que le gel des pensions des salariés du secteur privé.   
Une autre mesure qui est présente dans les plan d’austérités des différents pays de la zone euro est la hausse des impôts et de la TVA ; ceci fera économiser 15 milliards au gouvernement Italien de Berlusconi, et 1.3 milliards à la Grèce grâce à une augmentation de 0.5. points de TVA. Le Portugal subira une augmentation de 2% de la TVA et passera à 23%, ce qui est extrêmement lourd et vivement critiqué par les syndicats qui estime que cette résolution touchera particulièrement les plus pauvres car ce sont les produits de base qui vont augmenter. De plus, entre l’augmentation de la TVA et les salaires très bas (SMIC à 475 € brut), la consommation risque fortement d’être freinée et se retrouver de nouveau en récession, ce qui augmentera leur dette et entraînera une augmentation du chômage qui tourne déjà autour des 11 %.   
Mise à part ces mesures adoptées dans la plupart des pays de l’Union Européenne, chaque pays joue en matière de politique d’austérité sur des points clés de leur économie avec l’exemple de l’Allemagne, qui est de loin le meilleur élève d’Europe en se qui concerne la croissance. Elle espère économiser 80 milliards d’ici à 2014 en commençant par 11 milliards en 2011.   
Exemple de mesures adopté par l’Allemagne   
\* Baisse des prestations sociales : diminution des aides au chauffage et assurance retraire aux chômeurs de longue date   
\* Instauration d’une taxe sur les billets d’avion de 45 € sur les longs courriers et 8 € pour les courts.   
\* Augmentation de la taxe écologique surtout pour les entreprises qui y échappent.   
\* Diminution du budget destiné à la défense (ce qui engendra des licenciements voire la suppression du service militaire)   
\* Taxation sur le nucléaire qui fera gagner à l’état 2.5 milliard par an.   
On peut constater que ce sont des mesures qui touche les professionnels et non pas la vie quotidienne comparé à la Grèce qui prévoit quant-à elle des mesure qui touche la consommation, voici quelques exemples :   
\* Augmentation de 20% des taxes sur l’alcool   
\* Augmentation de 8 cents par litre d’essence   
\* Augmentation de 63% du prix des cigarettes   
\* Prévoit une augmentation de l’imposition sur l’immobilier.   
Comme les indicateur nous le montre l’Union Européenne utilise une politique d’austérité pour relancer leur économie, à l’autre bout du monde alors que la Chine à subit la même crise ont peut constater une politique inversé à la notre c'est-à-dire une politique de relance qui n’est pas sur le point de décélérer, les investissements s’intensifient, un contributeur majeur du PIB du pays, il a augmenté de 23% au quatrième trimestre 2010.   
La Chine vise particulièrement à augmenter la consommation intérieur grâce notamment à des systèmes sociaux et éducatif et des programmes de logement sociaux qui permettra à la population de dépenser moins et s’offrir une meilleure condition de vie.   
Un des principaux indicateurs de l’économie chinoise sont les exportations qui sont reparties de plus belle, avec une augmentation de 38% en Janvier 2011 grâce à l’attractivité du pays en matière d’exportation et son taux de change très avantageux qui est largement contesté par les États-Unis.   
  
En Chine on peut aussi qualifier leur politique de « politique de relance » car elle est soutenue par une augmentation des revenues des ménages et les SMIC fixés par les villes ont grimpé de 12 %, un de leur objectif étant de faire avancer le revenu plus rapidement que le PIB.   
Source : le monde   
Comme pour toutes politiques de relance, elle est accompagnée d’une inflation qui frôle les 5% notamment en raison des produits alimentaires qui augmentent considérablement   
Comme le graphique peut nous le montrer, la Chine n’est jamais en déficit même en période de crise, et enregistre un taux de croissance de 10% par an ainsi qu’un excédent budgétaire, alors que les pays de l’union européenne à contrario enregistre un déficit qui s’accentue depuis ces dernières années c’est pour cela qu’en sortie de crise il n’est plus possible pour les pays de l’UE d’utiliser une politique de relance qui ferait qu’aggraver leur déficit sur le court même si les effets sur le long termes pourrait être bénéfique alors que d’un autre coté la Chine se permet d’utiliser cette politique qui semble être la plus adapté car elle permet de rehausser le niveau de vie des habitants et de réduire les disparités.   
Pour l’UE actuel de sortie de crise la politique d’austérité trouve son avantage car elle permet principalement d’assainir les comptes des pays, arrivé à sortir la tête de l’eau et pouvoir rembourser la dette et atteindre les critères imposés par Bruxelles même si cette stratégie provoque des effets néfastes comme la suppression d’emploie, le taux de chômage qui augmente, les plus riches qui le sont moins et les plus pauvres qui subissent les augmentations de TVA qui ont une incidence sur la vie quotidienne.   
Pour résumer, en écartant l’exception de la Chine, l’après crise à fait prendre conscience au pays qu’il est difficile d’avoir un déficit public trop important et qu’il faut à un moment donné prendre des mesures pour rembourser afin d’éviter une trop grosse dette sur le long terme avec des forts intérêts, c’est pour cela que les pays choisissent une politique d’austérité en jouant sur différents leviers.   
source : commission européenne   
  
Conclusion   
La dette publique, dite brute, est permanente, puisqu’elle ne prend pas en compte les actifs de l’Etat. Toutefois le déficit public est fonction de la croissance et relatif au PIB. Quand on parle de déficit, il est important de le situer au PIB, car étant une valeur changeante, il permet de comprendre la proportion de ce déficit. C’est d’ailleurs la volonté du Pacte de stabilité de Maastricht qui a pour vocation de limiter ce déficit. Alors, si on regarde le déficit sur les 20 dernières années, on se rend compte que parfois, le seuil de 3% du Traité est dépassé, parfois il ne l’est pas. Mais ce qui est sûr, c’est que le déficit est permanent : c’est le déficit structurel. Le système français est tel qu’il ne permet pas un équilibre voire des recettes positives. A fortiori, on pourrait se demander si le système libéral n’y est pas pour quelque chose. Basé sur un principe de non-intervention de l’Etat, les marchés s’autorégulent, dans la mesure du possible. Mais dans le cas de la France, avec une politique et une identité plus « socialiste », la part du service public et des prestations des administrations publiques ne permet que difficilement une politique de non-intervention (surtout lorsqu’on voit les conséquences de cette stratégie sur le Royaume-Uni). Alors oui, le déficit public parait endémique à l’économie libérale (même si on ne sait pas ce qu’il en serait dans un état d’autre régime) mais il remet aussi en cause le système de tout un pays. La France gère mal son budget public et cela ne remet pas en cause l’économie libérale. Une double responsabilité est en cause ici : d’un côté, l’économie libérale et son financement par l’endettement contribue à alourdir les passifs de l’Etat, et d’un autre côté, le système propre à un Etat joue un rôle prépondérant, puisqu’en définitive, il décidera de la gestion et donc des répercussions sur le déficit. Bien sûr, en période de forte croissance (comme la Chine), ce déficit se fait oublier, mais les taux correspondants ne sont pas ou plus atteignables ; tout du moins, pas dans le contexte actuel. L’heure est donc à la relance, et qui dit relance, dit dépenses, souvent par endettement. Mais cela n’est pas aussi grave que ça en à l’air, puisque c’est une étape indispensable à la croissance future. L’économie est cyclique, mais surtout, elle demande des sacrifices par l’Etat, puisque si la situation est défavorable, il faut, pour employer une expression populaire, « reculer pour mieux sauter ».

L’intervention de l’Etat dans l’économie   
  
D’après l’économiste classique A. Smith (1723-1790), fondateur de l’Ecole Classique, le marché s’autorégule sans qu’il ait besoin d’intervention de l’Etat, comme si une « main invisible » coordonnait les activités multiples des individus.   
  
Il est intéressant de voir en quoi la non intervention de l’Etat dans la sphère économique permet au marché de fonctionner librement et en quoi cela est-il efficace ?   
  
Pour ce faire, nous verrons dans un premier temps que dans l’économie libérale le marché s’autorégule automatiquement mais qu’une nuance peut être apportée car l’Etat peut apparaître comme nécessaire.   
  
I. Dans l’économie libérale, le marché s’autorégule automatiquement sans action intempestives de l’Etat qui dérèglerait cette belle mécanique  
  
A. Le prix d’équilibre   
  
Dans le modèle de concurrence pure et parfaite, aucun agent n’est assez important pour peser sur la fixation des prix. C’est donc le rôle du marché de déterminer le prix d’équilibre.   
  
Toutefois, le rôle du marché ne se limite pas à la détermination du prix d’équilibre. En effet, l’activité économique est toujours en mouvement et les prix se modifient sans cesse.   
  
B. Le marché auto régulateur   
  
La régulation par le marché est efficace sans intervention de l’Etat. La poursuite de chacun de son intérêt conduit naturellement et automatiquement au meilleur état possible pour l’économie. Dès lors, l’intervention de l’Etat est non seulement inefficace mais plus encore néfaste en ce sens qu’il perturbe les lois du marché et les calculs économiques des agents. Cette économie est qualifiée de libérale.   
  
En matière économique, certains ajustements sont nécessaires : l’équilibre du commerce extérieur, la stabilité des prix, le plein emploi sont généralement recherchés. Dans la logique libérale c’est au marché que revient d’abord ce rôle de régulateur : la flexibilité des prix en principe, le maintien des grands équilibres…   
  
II. Certes, mais l’intervention de l’Etat est apparue comme une nécessité   
  
A. L’Etat gendarme   
  
Toutefois l’Etat joue quand même le rôle d’Etat gendarme. C’est une intervention minimale. En effet, il doit veiller au respect des « règles du jeu » de l’économie de marché qui peuvent être remises en cause. En particulier, le maintien de la concurrence implique une activité réglementaire destinée à limiter la pouvoir de certains monopoles ou à réprimer certaines ententes.   
  
B. Les autres fonctions de l’Etat : le marché institutionnel   
  
Pour Polanyi (1886-1964), économiste d’origine hongroise, la notion de marché autorégulateur est utopique. Le marché est un facteur d’instabilité économique et tend à détruire les liens sociaux (recherche du gain, prédominance de l’intérêt personnel…). Pour se protéger, la société a produit de nouvelles règles, créées par l’Etat et garanties par lui-même, visant à limiter le libre jeu du marché : protection sociale, Banque centrale, protectionnisme, réglementation de la concurrence…   
  
Tous les marchés sont institués par des règles et se sont organisés pour fonctionner : le marché est une construction institutionnelle.